



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E41478

VALABLE JUSQU'AU 21/06/2025

ÉDITÉ LE 18/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/04/1996
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 08/07/2015
30 000

Raison sociale : BERTHIER PEINTURE GAIA

29 RUE BERNARD ET MAZOYER
93300 AUBERVILLIERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY B 404898744

Téléphone : 01 48 46 22 80

Fax : 01 48 46 22 84

Siret : 404 898 744 00036

Portable :

Code NACE : 4399C

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 2105223-001

E-mail : bpg3@wanadoo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

SMABTP 539862U1247000/001 384005/0

ATTAFI NAOUFEL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 539862U1247000/001 384005/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	22/06/2022
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE	09/06/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	09/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.